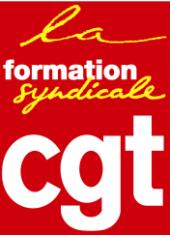


<b>FICHE DESCRIPTIVE DE LA FORMATION</b>	
	<b>Commission activité femmes mixité</b> Espace revendicatif 263, rue de Paris Case 6-2 93516 Montreuil Cedex  Courriel : <a href="mailto:fem-mixite@cgt.fr">fem-mixite@cgt.fr</a> Site internet : <a href="http://www.cgt.fr">http://www.cgt.fr</a>
<b>Agir pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes</b>	
<p><b>Population syndicale concernée :</b></p> <p>Ce stage s'adresse aux élu.e.s et mandaté.e.s, dans le secteur privé et la fonction publique, qu'elles.ils soient Délégué.e.s syndicales.aux, CSE, CSST, CE, DP, CHSCT, CT, CAP des syndicats, fédérations, unions départementales qui sont appelés à négocier l'égalité professionnelle dans les branches ou sur leur lieu de travail, ainsi qu'aux camarades ayant en charge l'impulsion de cette activité.</p>	
<p><b>Les objectifs de formation :</b></p> <p>Identifier les leviers pour agir pour l'égalité professionnelle et contre les discriminations entre les femmes et les hommes.</p>	
<p><b>Les thèmes abordés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Travail sur les notions (égalité, discrimination, parité, mixité...) ;</li> <li>▪ La place des femmes et des hommes sur le marché du travail ;</li> <li>▪ Les notions juridiques relatives à l'égalité professionnelle.</li> <li>▪ Le diagnostic, les indicateurs et l'index d'égalité femmes-hommes.</li> <li>▪ Les moyens d'action pour l'égalité et contre les discriminations ;</li> <li>▪ La Stratégie et position de la CGT en matière d'égalité femmes-hommes.</li> </ul>	
<p><b>Les prérequis à cette formation :</b></p> <p>Les stagiaires devront déjà avoir suivi la Formation syndicale générale de niveau 1 (tronc commun).</p>	
<p><b>Évaluations prévues :</b></p> <p>Évaluations en cours de stage à l'occasion d'exercices et de synthèses.            Évaluation de fin de formation.</p>	
<p><b>Forme et durée de l'action de formation</b></p> <p>Stage de 5 jours du 14 au 19 juin 2026            Institut du Travail de Strasbourg            Animation du stage : Frédérique Bartlett            Intervenant.e.s : Michèle Forté de l'Institut du Travail de Strasbourg et un.e enseignant.e chercheur.euse.</p>	